

Conseil d'établissement 2020-2021

CÉ 20/21 PV 04

PROCÈS-VERBAL de la quatrième réunion du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile tenue le mercredi 5 mai 2021 à 18 h 30. Cette rencontre s'est déroulée par visioconférence.

Étaient présents :

Parents : Julien Delacoste, Patrice Julien, Martine Giroux, Isaque Ami Menezes Tavares De Lacerda.

Personnel de l'école : Ann Chrétien (enseignante 1^{re} année), Cathy Gauvreau (enseignante 2^e année), Mélissa Michaud (éducatrice au service de garde), Cathy Boulet-Daigle (secrétaire), Martine Fortin (direction d'école), Mathieu Perron (membre remplaçant de Mme Nathalie Vigneault).

Étaient absents :

Parents : Miryan Coulombe

Personnel de l'école : Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Julien Delacoste et Mme Martine Fortin souhaitent la bienvenue aux membres du conseil.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour - CÉ 20/21 015

M. Julien Delacoste fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M Lacerda et appuyé par Mme Michaud d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 17 février - CÉ 20/21 016

Il est proposé par Mme Cathy Gauvreau et appuyé par Mme Martine Giroux d'adopter le procès-verbal tel quel.

La direction fait les suivis suivants :

Suivis :

- Fond à destination spéciale. La direction confirme aux membres que la demande de fond pour le jardin pédagogique a été officiellement acceptée.



- Mesures budgétaires pour le tutorat et le bien-être à l'école. La direction informe les membres que le tutorat est commencé depuis la fin mars. Des élèves de 5^e/6^e année présentant des difficultés en mathématique et/ou en français ont été ciblés pour vivre des périodes de tutorat après l'école avec Mme Mélanie Boulianne, enseignante de 5^e/6^e année à l'école, et ce 2 soirs par semaine. Pour la mesure du bien-être à l'école, nous avons choisi de faire un projet qui vise à favoriser le sentiment d'appartenance et le bien vivre ensemble. Nous allons fixer un objectif par semaine et inciter à participer pour relever le défi. Nous inviterons des enfants à venir partager leur expérience au "Télévox". De plus, nous prévoyons tenir une activité privilège-école afin de récompenser tous les élèves. Par exemple, un pique-nique à l'extérieur où tous les enfants et adultes seront "réunis".
- La direction informe que le projet de médiation culturelle est remis à l'an prochain.
- Sondage pour les élèves. La direction demande au président s'il y a un délai à respecter. Une seule école a participé et nous allons nous reparler pour discuter de comment nous allons faire.

4. Parole au public

Aucun public

POINTS DE DÉCISION ET DE CONSULTATION

5. **Activité de fin d'année et horaire continu CÉ - 20/21 017**

La direction informe les membres qu'il y a possibilité de faire un horaire continu lors de la dernière journée d'école, le 23 juin 2021. Elle explique le fonctionnement et les exigences d'un tel horaire. Elle explique que la décision n'est pas encore prise par l'équipe-école, mais qu'un appui du CÉ est demandé dans l'optique où cette situation serait privilégiée. Mme Ann Chrétien précise que cette décision est une décision école et que le CÉ n'a pas à accepter ou non. La direction mentionne qu'une consultation au CÉ est nécessaire, mais qu'effectivement la décision finale revient à l'équipe-école de proposer ou non un horaire continu. Les membres du CÉ s'accordent pour dire que peu importe la décision, ils sont en accord et appuient l'équipe-école : proposé par M. Lacerda et appuyé par Mme Mélissa Michaud. La direction mentionne également que la dernière portion de la dernière journée sera similaire à l'an passé : grand rassemblement extérieur en bulles-classes. Mme Fortin rappelle également aux membres qu'il y a une pédagogie le 18 juin à l'école Sainte-Odile.

6. **Matériel didactique et reprographie 21-22**

La direction explique que le dossier de la reprographie avait été un gros dossier en 19-20, en lien avec le recours collectif des parents. Nous avons signé des principes d'encadrement qui permettaient de mettre en place

des balises à respecter. Elle explique que le contexte actuel de pandémie et de fermeture de plusieurs classes, nous amèneront à apporter quelques modifications tout en respectant nos principes d'encadrement.

1^{re} modification : le préscolaire et le 1^{er} cycle a décidé de ne plus avoir d'agenda. Les équipes vont se doter d'autres moyens de communication et seulement les élèves qui reçoivent des billets de suivi de comportement (billet jaune ou rouge) recevront les feuilles nécessaires.

2^e modification : une des deux classes de 2^e année en 21-22 ne se servira pas de cahiers d'exercices. Par soucis d'équité, la facture des deux groupes aura le même coût total, le 2^e groupe aura davantage de frais de reprographie étant donné la nature de la pédagogie utilisée.

La direction annonce que les frais seront similaires à l'an passé, il n'y a pas d'ajout par rapport à 20-21.

Reprographie : il y aura une légère hausse, dans le respect des principes d'encadrement en raison des fermetures de classes. Les montants seront précisés au dernier CÉ, mais une augmentation de 3\$ est à prévoir.

7. Fournitures scolaire 21-22

La direction informe que présentement les enseignants sont à analyser les listes de fournitures, tentent de retirer les éléments peu utilisés et essaient de minimiser les demandes aux parents. Aucun changements majeurs ne sont annoncés.

POINTS D'INFORMATION

8. Classe d'anglais enrichi

La direction désire faire un portrait de la situation. À la dernière rencontre, la direction avait informé les membres que l'équipe-école avait voté à la majorité pour le maintien d'un groupe d'anglais enrichi au 3^e cycle tel que connu. Pour une 2^e année, les critères de sélection seraient retirés afin de privilégier l'inclusion et pouvoir favoriser des groupes hétérogènes, le plus possible.

Suite aux rencontres d'organisation scolaire, nous avons constaté que nous perdons un groupe de 3^e cycle l'an prochain. Ainsi, il y aura : 2 groupes de 5^e année et un seul de 6^e année. La clientèle prévue ne nous permet pas de former un groupe de 5^e/6^e année. Dans l'optique où nous ne voulions pas obliger tous les élèves à intégrer ce programme et que celui-ci ne répond pas aux besoins de tous nos élèves, une des deux classes de 5^e année sera réservée à l'anglais enrichi en 21-22. La direction mentionne qu'elle enverra

la lettre pour informer les parents la semaine suivante, qu'elle est bien consciente que la décision fera des déçus, mais que malgré tout c'était la décision qui permettait, selon elle, de mieux répondre aux besoins de tous.

Le groupe sera formé selon l'intérêt des enfants et de leurs parents et le partage des élèves à travers les deux groupes de 5^e année afin de favoriser l'hétérogénéité.

M. Delacoste demande combien d'enfants de 5^e en 20-21 sont touchés par cette décision. Cela touche 6 élèves.

9. Surplus d'élèves

Le seul surplus d'élèves pour l'instant est en maternelle 4 ans. Suite à l'appel au volontariat, nous avons pu garder tous les élèves qui le désiraient à Sainte-Odile. C'est une très bonne nouvelle puisque c'est toujours délicat de déplacer des élèves qui sont déjà à notre école.

Certains niveaux sont à risque, mais aucun autre appel au volontariat n'est nécessaire pour l'instant. Après le 1^{er} juin, ce sont les élèves qui s'inscrivent tardivement qui seront déplacés.

Lorsque nous sommes en dépassement dans un niveau, voici l'ordre des actions à poser : 1-Appel au volontariat 2- déplacement des élèves hors bassin et finalement 3- déplacement des élèves demeurant le plus loin sans fratrie.

10. Minutes de spécialités au préscolaire

Mme Fortin informe les membres que suite à la reconduite des minutes supplémentaires de spécialités au préscolaire (60 mins. de plus par groupes), l'équipe composée de M. Jean-François Moisan (éducateur physique), M. Richard Loiselle (Enseignant de musique) ainsi que les enseignantes du préscolaire se sont rencontrés avec la direction afin de faire un choix éclairé pour 21-22. Suite à cette rencontre, nous proposons de scinder en 2 le 60 minutes afin d'avoir un 30 minutes en musique et un 30 minutes en éducation physique. M. Moisan souhaiterait bâtir un projet plein air avec les élèves afin de ne pas solliciter le gymnase qui est déjà occupé 100% du temps.

11. Bilan intimidation 20-21

Mme Fortin projette le tableau qui fait état de la compilation des manquements rouges pour 20-21: en lien avec les gestes de violence (verbale, physique ou matérielle). Elle explique que les manquements sont donnés par tout intervenant de l'école qui constate ou est témoin d'un geste de violence de la part d'un enfant. Cette remise de manquement est

souvent effectuée en collaboration avec Mme Nancy, TES école. Le grand total des manquements remis est 146 et ceux-ci sont plus fréquents au 1^{er} cycle. La direction explique le détail du tableau et mentionne que la situation est stable par rapport aux autres années. Les interventions de prévention sont bien entendu favorisées et nous aide à garder stable, ou tenter de diminuer, la remise de ces mesures disciplinaires.

M. Delacoste demande si des mesures sont prises dans un groupe du préscolaire particulièrement problématique cette année. La direction explique qu'une TES est à temps plein dans le groupe, qu'un élève est à mi-temps et que le soutien est accru depuis plusieurs mois. Elle explique qu'elle a le souci de partager équitablement les cas d'élèves plus complexes en 1^{re} année l'an prochain et mentionne que c'est toujours un défi que de former des groupes du préscolaire avec des enfants que nous ne connaissons pas ou peu (situation accentuée par le fait que nous ne pouvons pas accueillir les enfants à l'école encore cette année).

Mme Chrétien et M. Perron soutiennent le fait que plusieurs interventions ont été faites dans ce groupe depuis le début de l'année afin de soutenir enfants et enseignantes.

12. Mot du responsable du service de garde

La direction donne la parole à M. Mathieu Perron, responsable du service de garde.

M. Mathieu aborde différents points auprès des membres.

Les éducateurs étaient contents de revenir au service de garde d'urgence et encore davantage à l'école à temps plein.

Annonce sur le CroquOdile parce que le SDG était en manque de personnel. Nous avons présentement tout notre monde et la stabilité est revenue. Le manque de personnel est une réalité qui touche tout le monde, autant les enfants que les adultes.

Trois pédagogiques sont à venir. Les courriels seront envoyés bientôt.

Afin de viser la sécurité et le roulement en fin de journée, M. Mathieu propose que le HopHop débute seulement à 15 h 25. Mme Cathy Gauvreau propose 15 h 30 puisqu'elle est d'accord que le HopHop provoque beaucoup de bruit et d'excitement. Mme Giroux appuie cette proposition, ainsi que Mme Ann Chrétien.

Nous conserverons l'arrivée des parents à 15 h 15, mais reportons le début du HopHop à 15 h 30.

Un courriel sera envoyé aux parents.

13. Projet éducatif 2019-2022

La direction informe que tout est sur la glace (formations et conférences), les suivis avec le CSS sont également en arrêt. Nous avons un plan de reprise en 21-22.

14. Jardin pédagogique et OPP

La direction informe que les ateliers de Mme Jardine auront lieu à l'extérieur et seront donc maintenus. Toutes les classes auront la chance de vivre des ateliers et le groupe de 5^e/6^e de Mme Mélanie va préparer le jardin afin qu'il soit fonctionnel. Nous avons également eu la confirmation que nous aurons nos bacs de compostage au mois de juillet.

15. IGO

Aucun suivi

16. Éducation à la sexualité

L'organisme Sexplique viendra en visite dans nos groupes de 1^{re}, 3^e et 5^e année à la fin du mois de mai. C'est en lien avec le contenu "agression sexuelle" selon les contenus obligatoires du programme d'éducation à la sexualité du MEES.

Une lettre sera envoyée aux parents afin qu'ils soient informés de la venue de l'organisme afin de pouvoir accompagner leur enfant dans leur questionnement.

17. Circulation autour de l'école

La direction informe qu'une lettre sera envoyée afin d'avoir la visite d'un responsable de la circulation de la Ville de Québec. Mme Martine Giroux est intéressée à soutenir la direction dans les démarches et se propose à assister à cette rencontre.

La lettre sera envoyée d'ici à la fin de l'année.

Certains membres mentionnent la présence de trous dans la chaussée. Un appel à la ville sera fait.

La direction informe qu'un nouveau support à vélo a été acheté et qu'il sera fixé à la chaussée. Nous allons faire encrer les deux supports à vélo, par contre, le plus petit appartient à la ville et nous allons devoir faire des vérifications.

18. COVID19

La direction a peu de choses à partager à ce niveau. Un seul gros changement a eu lieu : port du masque en tout temps dans l'école. Un sac Ziploc a été envoyé dans le sac d'école afin que les enfants puissent arriver le matin avec le masque de procédure.

Nous espérons que la fin de l'année se déroule dans le calme au niveau des fermetures de classes.

Les visiteurs jugés essentiels sont les seuls qui doivent se présenter à l'école. Nous devons attendre avant de savoir si des allègements seront annoncés.

Mme Giroux mentionne que son fils semble bien tolérer le masque. L'enseignant de ce groupe a envoyé un courriel invitant les parents à faire attention aux symptômes et à les sensibiliser à l'importance d'aller se faire tester. Elle demande également s'il était facile pour les enseignants d'aller se faire vacciner.

20. Mot du représentant de la communauté

M. Delacoste parle d'une formation sur la douance. Il explique qu'il y a des formations et ateliers pour les enseignants. Ils ont également parlé du sondage à faire auprès des élèves et leurs parents. Il annonce que le Congrès de la fédération des comités de parents du Québec aura lieu début juin de façon virtuelle.

21. Autres sujets :

22. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 9 juin 2021.

23. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Martine Giroux et appuyée par Mme Cathy Boulet-Daigle à 20 h 26.

Martine Fortin
Directrice

Faute de quorum, la réunion ne pourra pas avoir lieu. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, S.V.P. prévenir la secrétaire de l'école Sainte-Odile au numéro 418 686-4040 poste 3510 ou par courriel à ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca.